

Réunion du 6 juin 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) :

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Françoise PFERSDORFF

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2016/284 - Insertion sociale - 4512**  
**Proposition de financement 2016 à la Mission Locale pour l'Emploi de Strasbourg au titre du Fonds d'Aide aux Jeunes**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- prend acte du bilan d'activité du FAJ pour l'année 2015 ;
- approuve les termes du projet de convention 2016 de financement du Fonds d'Aide aux Jeunes par le Département à la Mission Locale pour l'Emploi de Strasbourg ;
- décide d'attribuer et de verser le solde de la dotation 2016 pour la Mission Locale pour l'Emploi de Strasbourg dans le cadre de la gestion déléguée du Fonds d'Aide aux Jeunes ;
- décide que ce solde s'établira à 160 696.53 € et tiendra ainsi compte de l'excédent 2015 ;
- approuve les termes du projet de convention de cofinancement 2016 du Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté, à conclure entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Bas-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg et le Département ;

Elle autorise en outre son président à signer ces conventions et à mettre en œuvre le versement correspondant.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160606-lmc1101194-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 08/06/16